

Le ministère de la santé retire du marché les médicaments à base du "dextropropoxyphène"

Santé

Posté par: Visiteur

Publié le : 28-12-2010 23:32:24

Le ministère de la santé a décidé le retrait effectif du marché marocain, à partir du 31 janvier 2011, de toutes les spécialités pharmaceutiques contenant du "Dextropropoxyphène".

Suite à la publication des résultats des dernières études menées au sujet de la prescription des médicaments à base du principe actif "dextropropoxyphène", mettant en cause le risque de toxicité cardiaque, le ministère a réuni d'urgence la Commission consultative de Pharmacovigilance, qui a jugé le rapport bénéfice/risque défavorable en raison du risque de toxicité cardiaque, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Au vu de l'avis émis par les membres de la Commission, le ministère demande également aux établissements pharmaceutiques industriels détenteurs des autorisations de mise sur le marché de ces médicaments, le rappel de tous les lots disponibles sur le marché national et la destruction des lots appelés ainsi que ceux détenus dans leurs stocks.

Le communiqué invite, par ailleurs, les prescripteurs à ne plus prescrire de médicaments contenant du Dextropropoxyphène à de nouveaux malades, et de reconsidérer la prise en charge antalgique des malades actuellement traités par le Dextropropoxyphène sur la base des alternatives thérapeutiques disponibles sur le marché marocain.

MAPF